

Les interventions les plus courantes



Type FR2 : rajeunissement du taillis et extraction des résineux.



Type FR2 : Eclaircie des feuillus après extraction des résineux.



Type FR3 : Extraction des résineux, sans intervention dans les feuillus.

Rajeunissement du taillis (coupe rase) et extraction des résineux

C'est la gestion la plus fréquente pour les mélanges Pin d'Alep avec Chêne vert ou Chêne pubescent, Pin sylvestre et Chêne pubescent. Attention, les recommandations concernant les feuillus, sont les mêmes que celles figurant dans les codes de bonnes pratiques par essence (surface, périodicité des coupes, etc.).

Eclaircie ou régénération des feuillus et extraction des résineux

Cette gestion concerne plus généralement les peuplements de Hêtre sous forme de futaie ou taillis bienvenant comprenant des tiges d'avenir en nombre suffisant mélangés avec des résineux en particulier le Pin sylvestre

Extraction des résineux sans intervention dans les feuillus

L'extraction des résineux permet le développement des feuillus généralement en sous-étage ou insuffisamment développés pour faire l'objet d'une intervention.

Les propriétaires désirant adhérer au code de bonnes pratiques, doivent vérifier en fonction du ou des types de peuplements rencontrés de leur propriété, si la ou les gestions qu'ils envisagent de conduire sont recommandées ou possibles.

Ces renseignements doivent être reportés sur l'acte d'engagement au code de bonnes pratiques.



Les pratiques recommandées



Les pratiques présentant certains risques



Les pratiques exclues

Centre Régional de la Propriété Forestière
Forêt Privée
de
Provence
Alpes
Côte d'Azur

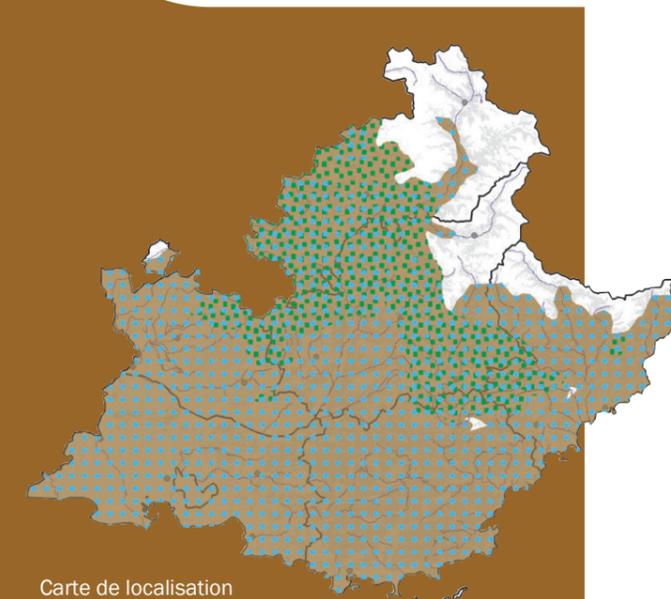


Code régional de bonnes pratiques

7, Impasse Ricard Digne
13 004 Marseille

Téléphone : 04 95 04 59 04
Télécopie : 04 91 08 86 56
Messagerie : paca@crpf.fr

Mélanges feuillus et résineux pionniers



Carte de localisation

- avec Hêtre
- Avec Chêne pubescent ou Chêne vert

Code régional de bonnes pratiques

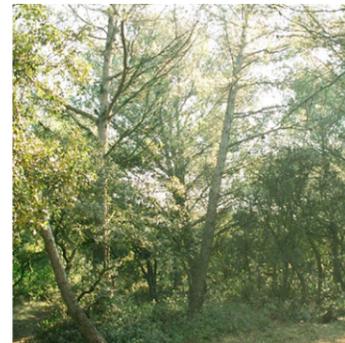
Mélanges feuillus et résineux pionniers



a	Eclaircies dans toutes les essences	FR1 FR2		
b	Eclaircies uniquement dans les résineux	FR1 FR3		
c	Coupe de Régénération par trouées, parquets de moins de 1 hectare ou bandes	FR1		
d	Extraction des résineux sans intervention dans les feuillus	FR3	FR2 si résineux très denses	
e	Rajeunissement (gestion en taillis simple par coupe rase) des feuillus et extraction des résineux	FR2		
f	Régénération des feuillus et extraction des résineux	FR2		
g	Rajeunissement du taillis (gestion en taillis simple par coupe rase) sans intervention dans les résineux		FR2	
h	Pâturage incontrôlé après coupe de rajeunissement ou de régénération			Tous peuplements



Type FR1 : Les interventions peuvent s'orienter au profit des résineux en place (ici le Pin noir d'Autriche).



Type FR2 : Le mélange Pin d'Alep ou Pin sylvestre avec le Chêne pubescent est assez fréquent.



Type FR3 : Le Hêtre présent en sous-étage du Pin sylvestre, n'est pas suffisamment âgé pour faire l'objet d'une intervention.

Les essences résineuses concernées sont le Pin d'Alep, le Pin maritime, le Pin pignon, le Pin sylvestre, le Pin noir d'Autriche et le Mélèze.

Les essences feuillus sont le Chêne vert, le Chêne pubescent et le Hêtre.

Les mélanges les plus fréquents sont :

- Pin d'Alep avec Chêne vert et Chêne pubescent,
- Pin sylvestre avec Chêne pubescent,
- Pin sylvestre avec Hêtre,
- Pin maritime avec Chêne vert ou Chêne pubescent.

FR1 / Résineux bienvenus en mélange avec des feuillus

Les résineux doivent répondre aux caractéristiques suivantes :

- Arbres encore en pleine croissance et en bon état sanitaire, pouvant être conservé sans se déprécier jusqu'à la prochaine intervention
- Arbres bien conformés (houppiers bien développés, bonne rectitude)
- Bonne stabilité
- Station en générale assez fertile (résineux susceptibles de procurer du bois d'œuvre)

• L'intensité des éclaircies doit répondre aux normes admises pour les différentes essences. Se référer aux codes de bonnes pratiques des essences (Chêne vert et Chêne Pubescent, Hêtre, résineux pionniers du Littoral et du Moyen-pays).

• La pérennité du mélange à long terme, bien que difficile, peut être assurée par la mise en régénération par trouées ou parquets, associée si besoin à des plantations complémentaires.

FR2 / Feuillus majoritaires ou en proportion égale avec des résineux médiocres

Les résineux ne répondent pas aux caractéristiques ci-dessus énoncés. Les feuillus sont bien développés (recouvrement de plus de 50%), soit dans l'étage dominant, soit dans l'étage dominé.

• L'extraction complète des résineux doit être complétée par différentes interventions dans les feuillus (régénération, rajeunissement ou éclaircie). Ces interventions doivent être conformes au code de bonnes pratiques de l'essence feuillue considérée (respect de la périodicité des coupes de rajeunissement, de l'intensité des éclaircies, des modalités de mise en régénération, etc.).

- L'extraction seule, notamment si la proportion de résineux est importante, risque de causer des dégâts importants aux feuillus.
- Le rajeunissement du taillis sans intervention dans les résineux, risque de freiner le bon développement du taillis. Il est indispensable de pratiquer au moins une éclaircie dans les résineux maintenant moins de 100 tiges/ha.

FR3 / Feuillus minoritaires en mélange avec des résineux

Les feuillus sont soit cantonnés au sous-étage, soit répartis par bouquets, ou insuffisamment développés pour faire réellement l'objet d'intervention sylvicole.

• L'éclaircie ou l'extraction des résineux permet le développement des feuillus.

La gestion des feuillus notamment les interdits doit être conforme aux codes de bonnes pratiques de l'essence feuillue considérée (Hêtre ou Chêne).